



HBC Nyon
contact@hbcnyon.ch
www.hbcnyon.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DU 26 JUIN 2025

L'Assemblée générale commence à 20h et le PV est pris par Loïc Fässler.

1. Liste de présence

35 personnes sont présentes, dont 5 membres du comité.

2. Élection des scrutateurs

Maxime Chastaing est nommé scrutateur.

Antoine Kapps est nommé scrutateur.

Julien Kogler est nommé scrutateur.

3. Acceptation du PV de l'AG du 15 juin 2024

Contre : 0

Pour : 34

Abstentions : 1

4. Acceptation des rapports annuels

Président Thomas Heurtevent

H1 Lucas Soyer

H2 Julien Kogler

D2 Julien Kogler

H3 et H4 Gregory Fischler

M15 Lucas Soyer

M13/M11 Raphaël Guex

Rap. Mini Julien Kogler

Rap. Féminin Julien Kogler

Acceptation des rapports annuels

Contre : 0

Pour : 29

Abstentions : 6

5. Approbation des comptes et rapport des vérificateurs

Le Trésorier présente les comptes de charges et produits ainsi que la situation des actifs et passifs.

Nous terminons la saison 2024/2025 avec une perte de CHF 4'532.82. Les vérificateurs des comptes proposent l'approbation des comptes.

Vérificateur de comptes 2024/2025 : Grégory Fischler et Damien Aillaud

Approbation des comptes 2024/2025

Contre : 0

Pour : unanimité

Abstentions : 0

Vérificateurs de comptes pour la saison 2025/2026 : Damien Aillaud et Antoine Kapps

6. Présentation et approbation du budget 2025-26

Le budget 2025/2026 prévoit un déficit de CHF 9'500.00.

Maxime Terrier demande à Olivia Dupuis comment la nouvelle politique de Paléo améliorera les recettes.

Olivia Dupuis répond que ce nouveau système de recette est peu clair et estime que la recette Paléo pourrait être moins optimiste que celle budgétée.

Approbation du budget 2025/2026

Contre : 0

Pour : 24

Abstentions : 11

7. Élection du Comité

Le Comité se présente en un bloc.

Président :	Thomas Heurtevent
Vice-président :	Myriam Guinet
Secrétaire :	Leïla Tsiba
Trésorier :	André Ramel
Responsable technique :	Raphaël Guex
Responsable communication :	Loïc Fässler
Responsable événementiel :	Elena Heurtevent
Responsable sponsoring :	Maxime Terrier

Approbation du vote du comité en bloc

Contre : 1 Pour : 31 Abstentions : 3

Election du Comité

Contre : 0 Pour : 31 Abstentions : 4

8. Modification des statuts

Acceptation du nouvel art. 5bis

Contre : 0 Pour : unanimité Abstentions : 0

9. Présentation des commissions

Lucas Soyer présente les différentes commissions, y compris leur but, et le projet pour la saison 25/26.

10. Présentation des entraîneurs pour la saison 25/26

- H1 Lucas Soyer
- H2 Encore en recherche
- H3 Greg Fischler
- M17 Simon Cavallini
- M15
- D2 Julien Kogler
- D3 Foster Alphonse
- M18
- M16 Tristan Lavorel
- M14 Julien Kogler + Chloé Audétat
- M13 Raphael guex 2 équipes et non 3
- M11 Julien Kogler
- M9 Alain Lapouge
- M7 Raph
- Sport Fac Raph + Alain
- H4 Fun Greg Fischler et Raphael Guex

Question Antoine Kapps: pourquoi maintien du H dans H4 fun ?

Réponse du comité : ce sera adapté, il s'agit de la dénomination historique.

Question Emilie Bersier : Est-ce que la H4 Fun a son propre créneau ?

Réponse du comité : oui.

11. Programme annuel

Elena Heurtevent présente le programme annuel.

12. Fixation des cotisations

Maxime Terrier présente les changements et les discussions avec TCGG afin de tendre vers l'unité et la cohésion du Club. Il présente notamment le nouveau matériel.

Question de Olivia Dupuis : Est-ce que les CHF 600.- de cotisation pour la saison 25/26 seront ensuite à nouveau à CHF 500.- ?

Réponse de Maxime Terrier : En principe, la saison suivante, on reviendrait au prix de base, mais ce sera revoter l'année prochaine. En l'état, on vote uniquement sur l'augmentation de la cotisation pour la saison 25-26.

Question de Olivia Dupuis : On vote donc uniquement sur l'augmentation de la cotisation. Il n'y a pas d'autres propositions. Pourquoi la D3 ne peut pas jouer les promotions

Réponse de Maxime Terrier : En effet, la proposition ce soir est d'augmenter la cotisation selon la proposition. Il n'est pas question de pondérer les cotisations selon les prestations de chaque équipe.

Réponse de Loïc Fässler : Il y a une solidarité des membres du club à maintenir.

Réponse de Thomas Heurtevent : Il y a des choix à faire et une structure de club à suivre pour arriver aux objectifs, notamment offrir aux joueurs plusieurs catégories de niveau de jeu.

Il y a un échange entre le comité et la D3 sur le choix de ne pas permettre à la D3 de jouer la montée en D2. Il est notamment fait mention à une discussion entre le comité et la D3 en avril 2025. Il n'est pas prévu d'avoir deux équipes dans la même ligue pour la saison 25/26 et à l'avenir.

Question de Helena Gimenez : Est-ce qu'un geste est prévu envers les équipes qui ne pourront pas bénéficier de salle entière et de condition optimale pour s'entraîner ?

Réponse de Thomas Heurtevent : La situation des salles est problématique. Je suis en discussion avec la Commune afin d'obtenir de la visibilité mais c'est réellement un problème majeur pour la saison prochaine. Il n'est en l'état pas prévu de réduction.

Grégory Fischler : Il aimerait ajouter que dans un club on ne cherche en principe pas la meilleure prestation ou son optimisation comme on le ferait avec une offre de fitness. Ce point de vue s'écarte du concept fondamental d'un club.

Olivia Dupuis : Elle n'est pas d'accord, parce qu'elle a toujours suivi le club et son principe de solidarité, mais elle estime ne pas avoir de retour aujourd'hui, en particulier la D3.

Magali Mira : Elle demande pourquoi on ne peut moduler les packs ou limiter le pack aux juniors uniquement et exclure les adultes qui ne souhaitent pas avoir du matériel supplémentaire.

Comité répond : Il y a un principe de cohésion à mettre en œuvre, des coûts à optimiser et une logistique importante à mettre en place, en particulier si les packs sont modulables. Il est possible de voter sur la proposition de séparer les juniors et les seniors. Cette proposition pourrait impacter le budget in fine.

- H1 : frais de licence couverts par les sponsors
- H2 + D2 + D3 : **600 CHF** (licence comprise)
- H3 + H4 fun : **500 CHF** (licence comprise)
- M15 à M19 : **600 CHF** (licence comprise)
- M14F + M13 : **500 CHF** (licence comprise)
- M11 + M9 : **400 CHF**
- M7 : **300 CHF**

- Pour les familles ayant plusieurs membres au HBC Nyon, un rabais de 10 % est accordé sur chaque cotisation supplémentaire
- La cotisation se paie en 2 tranches (sauf M7 à M11) mais reste due pour l'entier de la saison :
 - 1) 1ère facturation au mois de juillet (50%)
 - 2) 2° facturation en automne (50%)
- La licence est désactivée si la demi-cotisation n'est pas réglée mi-août et les frais de réinscription sont à la charge du joueur/euse
- Frais d'inscription et de réactivation : 50 CHF
- Toute démission doit parvenir par écrit au comité d'ici au **31 juillet 2025** au plus tard ; passé cette date, les frais de licence sont dus
- Une activité reconnue par le comité peut permettre une exonération partielle ou complète de la cotisation. De même, si un membre permet l'établissement d'un contrat de sponsoring, le comité peut décider d'une exonération partielle ou complète de la cotisation
- Toute amende perçue par un membre du HBC Nyon sera à la charge de ce dernier

Acceptation des nouvelles cotisations avec l'attribution d'un pack complet

Contre : 10 Pour : 20 Abstentions : 4

Frédéric Charles a quitté l'Assemblée générale avant son issue et réduit d'une voix le nombre de votant.

Les nouvelles cotisations sont acceptées. Il est bien pris note que les joueuses de la D3 ne sont pas satisfaites de la cotisation et du pack matériel. Le comité est disposé à prendre en considération les propositions.

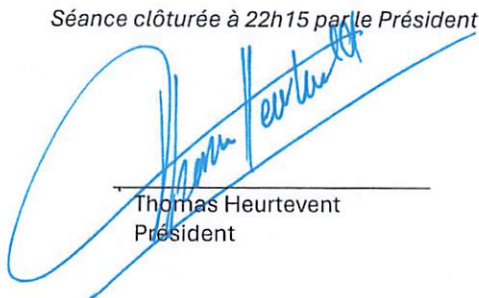
Pawel Grabarz a quitté la salle avant l'issue de l'assemblée.

13. Propositions et divers

Helena Gimenez : Est-ce que le loto sera de nouveau mis en œuvre ?

Réponse du comité : Non, son organisation demande un effort considérable. Il n'y pas suffisamment de bénévoles pour assurer cette organisation, pour rappel d'autres événements n'ont pas suscité d'intérêt, ni de soutien.

Séance clôturée à 22h15 par le Président



Thomas Heurtevent
Président



Loïc Fässler
Responsable communication